



Ecole, collège, lycées d'enseignement général,  
technologique, professionnel et supérieur

# **DOSSIER de RENTRÉE 2022-2023**

**Rue de l'Oratoire - 50180 AGNEAUX  
Téléphone : 02.33.77.17.17  
Email : [secretariat.istlo@gmail.com](mailto:secretariat.istlo@gmail.com)  
Site : [www.institut-saint-lo.fr](http://www.institut-saint-lo.fr)  
Page facebook : [facebook.com/ISLAgneaux/](https://facebook.com/ISLAgneaux/)**



Madame, Monsieur,

Après un premier semestre 2021-2022 encore marqué par l'application d'un protocole sanitaire contraignant, nous avons pu, petit à petit, retrouver une activité presque normale.

Depuis plusieurs semaines, nous préparons la rentrée 2022. Nous espérons que la prochaine année scolaire ne sera pas perturbée par la pandémie. Les équipes éducatives et pédagogiques pourront ainsi librement proposer aux élèves de nombreux projets pour enrichir les cours et les parcours de rencontres, de sorties, de voyages, ... Vous pouvez compter sur leur implication et leur dévouement.

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription ou de réinscription un ensemble d'informations utiles pour préparer la rentrée 2022 dans les meilleures conditions. Il est accompagné d'un dossier « formulaires » (à nous retourner pour le 16 août après l'avoir complété) ; d'une fiche sanitaire de liaison et d'un contrat de scolarisation par enfant (à nous retourner complétés avec le dossier « formulaires »).

L'Institut a opté pour une large dématérialisation des documents administratifs qui seront consultables sur notre site internet ou qui vous seront transmis via le portail « Ecole Directe ».

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2022-2023

Frankie DUFOUR  
Chef d'Etablissement

Christophe POUPON  
Chef d'Etablissement Coordinateur

Chers parents d'élèves,

L'APEL (Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre) de l'Institut, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui offrent un peu de leur temps et de leur énergie pour prendre part à l'animation de l'Institut. Elle est un trait d'union entre les parents et l'équipe éducative et participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement, son aide peut revêtir plusieurs formes :

- une **aide financière** aux sorties pédagogiques, allégeant ainsi la participation des familles tout en permettant des visites ou des séjours de qualité.
- des **achats de matériel** : jeux de cour pour l'école, fauteuils, canapé, piano, baby-foot acheté récemment pour le lycée, ...
- des **conférences** sur des sujets éducatifs à destination des parents lors de l'Assemblée Générale.
- l'**accueil** des élèves et de leurs parents lors la rentrée scolaire, l'accueil des nouveaux parents, une présence lors des portes ouvertes de l'Institut, ...
- dans le cas où l'établissement prévoit des investissements (travaux), l'APEL peut contribuer par l'achat de mobilier par exemple. Ainsi, cette année, l'APEL a financé l'intégralité des frais de mise au norme nécessaire de son local au sein de l'Institut.
- les membres sont à l'**écoute** des besoins des familles, mais aussi de leurs difficultés. Nous pouvons servir de relais en remontant les informations aux chefs d'établissement.
- **représentation des familles** au sein du conseil d'établissement, de l'OGEC (organisme de gestion), des conseils de discipline, ...
- enfin, l'APEL, en collaboration avec tous les parents de bonne volonté, organise des **actions d'animations**, tout au long de l'année scolaire dans le but de récolter des fonds en vue de subventionner les différents projets de l'Institut auquel elle peut contribuer.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL : la cotisation pour l'année 2022/2023 est de **19,50€** (13,60€ pour les cotisations de l'APEL académique et nationale et 5,90€ de frais de fonctionnement pour l'APEL de l'Institut).

Cette somme comprend :

- L'abonnement à **Famille & éducation**, magazine bimestriel qui propose des informations pratiques, des conseils et des témoignages sur l'éducation et la scolarité.
- le site internet **www.apel.fr**, qui permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'APEL.
- la **plateforme téléphonique APEL service**, au 01 44 93 30 71, qui met à votre écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, juristes).
- un accueil gratuit et personnalisé par le **service d'Information et de Conseil aux Familles (I.C.F)**, pour répondre à toutes vos questions sur tous les domaines liés à la scolarité et à l'éducation : filières d'études, métiers, établissements, procédures d'orientation... (I.C.F. de l'APEL académique : 02.31.94.62.22.)

La cotisation sera prélevée sur votre facture annuelle de l'année sauf opposition explicite de votre part signifiée par courrier adressé à la comptabilité (à joindre au dossier formulaire).

L'établissement nous transmet vos coordonnées (nom, prénom, mail et téléphone) nous permettant de vous communiquer des informations. *Si toutefois vous ne souhaitez pas que vos coordonnées nous soient transmises merci de signifier votre opposition par courrier* (à joindre au dossier formulaire).

Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme, ou tout simplement votre intérêt personnel, vous donne envie de participer à la vie de notre association ? Vous êtes le bienvenu !

Nous vous invitons à nous faire part de toutes vos idées, suggestions ou questions, en nous contactant via notre adresse mail : [apeldelinstitut@gmail.com](mailto:apeldelinstitut@gmail.com) ou bien sur les réseaux sociaux : sur Facebook : [www.facebook.com/APELISL](https://www.facebook.com/APELISL) ou sur Instagram : [www.instagram.com/apeldelinstitut/](https://www.instagram.com/apeldelinstitut/)

L' **Assemblée Générale** de l'APEL aura lieu le **mardi 20 septembre 2022** et sera suivie d'une conférence sur le thème « *L'estime de soi : apprendre à nos enfants à avoir confiance en eux* »

Un bel été ainsi qu'une très belle année scolaire 2022/2023 à vous et vos enfants.

Karen Voisin  
Présidente de l'APEL de l'Institut

### **Equipe de vie scolaire :**

15 éducateurs de vie scolaire  
7 ASEM (Ecole)

Internat : Anne-Lise BOSCHER  
Collège : Pascal DESHAYES  
Lycées : Jean-Luc BRUNET  
Infirmierie :

### **Référents pastoraux :**

Père Laurent PERREE (Ecole)  
Père Adrien ENAULT (Collège)  
Père Florian FRIGOT (Lycées)  
Francis BESNIER (Collège et Lycées)

### **Equipe enseignante :**

120 enseignants

Documentalistes :  
Sœur Brigitte-Marie  
Stéphanie COSTANTINO

### **Equipe de direction :**

Chef d'établissement coordinateur : Christophe POUPON  
Chef d'établissement : Frankie DUFOUR  
Directeur adjoint du lycée G et T : Tanneguy FAIVRE  
Directrice adjointe du collège : Aude THOMAS  
Resp. de la section BTS : Béatrice MITOU  
Resp. de la section MRC et 3<sup>ème</sup> PM : Ludivine AUVRAY  
Resp. de la section Métiers de la Sécurité : Pascal LARSONNEUR  
Directeur administratif : Florent LAMBARD

### **Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :**

Présidente : Karen VOISIN

### **Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique :**

Conseil d'Administration  
Président : Pascal SIMONNEAU

### **Equipes d'entretien, de restauration et administrative :**

36 salariés

Accueil : Emmanuel LEGRAND / Nadine BIDOT  
Comptabilité : Laurence LECLUZE  
Entretien : David CHASTAS  
Informatique : David ROBLOT  
Ressources Humaines : Nadège MOUROCQ  
Restauration : Bruno COVASSO (CONVIVIO)  
Secrétariat : Angélique QUESNE

## COMMENT NOUS JOINDRE ?

<b>ACCUEIL</b>	<b>M. LEGRAND ou Mme BIDOT</b> Téléphone : 02.33.77.17.17
----------------	--

	ECOLE	COLLEGE	LYCEES GENERAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR
<b>DEROULEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE</b> Absences, retards, devoirs surveillés, permanences, études, garderies, diverses activités...	<b>M. DUFOUR</b> <b>02.33.77.17.17</b>	<b>M. DESHAYES</b> <b>02.33.77.17.12</b>	<b>M. BRUNET</b> <b>02.33.77.17.13</b>
<b>SUIVI DES ETUDES</b> Prendre rendez-vous auprès de	<b>M. DUFOUR</b>	<b>Mme THOMAS</b>	<b>M. FAIVRE (LGT)</b> <b>Mme MITOU (BTS)</b> <b>Mme AUVRAY (MRC et 3PM)</b> <b>M. LARSONNEUR (MS)</b>

	<b>Filles et Garçons</b> <b>Mme BOSCHER</b> <b>02.33.77.17.15 ou 06.87.80.41.03 ou <a href="mailto:internat.istlo@gmail.com">internat.istlo@gmail.com</a></b>
<b>VIE D'INTERNAT</b>	Lundi, mardi, jeudi : à partir de 17h Mercredi à partir de 12h30

<b>RENSEIGNEMENTS</b>  Relevé de notes, inscriptions, examens, certificats de scolarité, bourses	<b>SECRETARIAT</b> <b>Mme QUESNE</b>  02.33.77.17.17	<b>QUESTIONS FINANCIERES OU D'ORDRE MATERIEL</b>  Frais de scolarité, Restauration...	<b>COMPTABILITE</b> <b>Mme LECLUZE</b>  02.33.77.17.17
---	---	--	---

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL	SECRETARIAT	COMPTABILITE
Lundi au vendredi 7h30 à 18h30 mercredi 7h30 à 12h15 et 13h15 à 18h	Lundi au vendredi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h30 mercredi 8h à 12h	Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h

L'école maternelle et élémentaire a pour objectif de remplir sa mission d'annonce implicite et explicite de l'Évangile. Elle invite chacun, avec ses convictions, sa disponibilité, son dynamisme, à participer à son projet.

Le chef d'établissement coordonne toutes les activités pastorales de l'école. Il anime une équipe de parents bénévoles et de professeurs.

Le curé de la paroisse de Saint Lô, rencontre régulièrement les élèves de notre école. Il est présent plus particulièrement pour les diverses célébrations et leurs préparations (Toussaint, Noël, Pâques). Avec lui, nous portons le souci de l'initiation sacramentelle des enfants qui nous sont confiés : Baptême, Première Communion, sacrement de réconciliation.

### **Le catéchisme et la culture chrétienne :**

Dans le souci de respecter les convictions et le cheminement de chacun, nous proposons aux élèves, à partir du CE2, le choix entre :

- *La catéchèse* : c'est la possibilité pour votre enfant, d'approfondir sa foi et de poursuivre son parcours sacramentel.
- *La culture chrétienne uniquement* : le but de cet enseignement est de permettre à tous les enfants de connaître les fondements et les symboles chrétiens de notre culture occidentale.

Ces deux moments se déroulent chaque semaine pendant ¼ heure. Des catéchistes (bénévoles et enseignants), en lien avec le prêtre, initient nos jeunes à la vie de Jésus Christ.

Avant le CE2, les enfants des classes maternelles et élémentaires reçoivent un Eveil à la Foi afin de les aider à découvrir Dieu, à les éveiller à une présence qui nous habite, même si on ne la voit pas, et à leur apprendre comment on communique avec Dieu par des prières simples.

### **Accompagnement dans les Sacrements :**

- Sacrement du Baptême : le baptême peut se demander à tout âge. En lien avec la paroisse, les enfants de l'école peuvent, avec l'accord de leurs parents, choisir de préparer leur baptême pendant deux années environ. Des baptêmes d'enfants sont ainsi célébrés chaque année.
- Sacrement de la Première des Communions : L'année est ponctuée par 4 dimanches d'initiation. La célébration de la Première Communion a lieu à la chapelle de l'Institut.
- Sacrement de Réconciliation : A l'occasion de la visite de l'Abbaye de Juaye Mondaye, les enfants qui préparent leur Première Communion peuvent recevoir le Sacrement du Pardon par les Frères de l'Abbaye.

**Les célébrations** : L'année scolaire est ponctuée de différentes célébrations auxquelles les enfants participent : Toussaint, Noël, Pâques.

**Des actions de Solidarité** : Durant le temps du Carême, nous essayons de sensibiliser les élèves à faire des efforts et à se tourner davantage vers les autres. Aussi, l'école soutient des actions humanitaires. Par exemple, depuis trois ans, tous ceux qui le souhaitent peuvent déjeuner à l'école et faire le bol de pâtes. Les bénéfices sont reversés à l'association « Anak-TNK ». Cette dernière soutient les enfants de Manille qui vivent dans les rues, dans des bidonvilles ou encore sur des immenses décharges. Par l'argent récolté lors de l'action « bol de pâtes », nous pouvons aider l'association Anak-TNK à apporter aux enfants un minimum vital en terme de nutrition et de soins et à les protéger de la violence...

*Notre établissement, en tant qu'établissement catholique d'enseignement propose une réponse aux questions de l'homme d'aujourd'hui par le biais de la catéchèse et de la culture religieuse. Respectueux de toutes les différences, nous attendons pour le moins en retour que jeunes et adultes respectent cette proposition explicite et spécifique.*

### - **Se former**

- En Sixième et Cinquième : une heure hebdomadaire de catéchèse ou de culture chrétienne
- En Quatrième et Troisième : une heure de culture chrétienne tous les quinze jours
- En lycée, des interventions sur différents thèmes : Bible, Histoire de l'Église, Sacrements, la Souffrance, Foi et Raison, Bioéthique, les religions monothéistes, ...
- Au lycée : les soirées de la foi (6 rencontres : groupe 'Youcat' – Catéchisme de l'Église Catholique pour les jeunes)

### - **Rencontrer, s'ouvrir à l'autre**

- En Quatrième : aumônerie (un midi tous les quinze jours)
- Temps forts organisés par l'Enseignement catholique de la Manche (Cinquième, Quatrième et Troisième)
- Marche Pascale pour les confirmands et les lycéens du diocèse autour de l'évêque : samedi 4 mars 2023
- En Seconde : des temps forts sous forme d'ateliers au choix : Bible et vie chrétienne, le christianisme à travers l'art, ma vie : quels choix ?, Charité et solidarité, ...

### - **Célébrer, vivre les sacrements**

- Des temps de célébrations à la chapelle, par niveau, à la rentrée, avant Noël et avant Pâques.
- Messe hebdomadaire : chaque mardi à 18h00 à la chapelle
- Adoration un midi par semaine pendant le Carême
- Sacrement du pardon (pendant l'Avent et le Carême)
- Possibilité de se préparer à différentes étapes de la vie chrétienne :
  - Baptême (compter deux années)
  - Première communion
  - Profession de foi (en Sixième voire Cinquième). Retraite préparatoire, dimanches d'initiation en lien avec la paroisse. Célébrations : 3 et 4 juin 2023, en la chapelle de l'établissement
  - Confirmation : samedi 10 juin 2023 en l'église Notre Dame de St-Lô

### - **Partager, vivre la solidarité**

- En Sixième et Cinquième : Opération Bougies de la solidarité, en lien avec le Secours Catholique de la Manche (pendant l'Avent)
  - Au collège : Opération « Bonnets de Noël » au profit d'ANAK-TNK\* (pendant l'Avent)
  - Au lycée : Opération « Paquets cadeaux » au profit d'ANAK-TNK\* (pendant l'Avent)
  - Opération « Bol de pâtes » au profit de l'association ANAK-TNK\* (pendant le Carême)
- \*ANAK-TNK : association qui vient en aide aux enfants des rues de Manille. [www.anak-tnk.org](http://www.anak-tnk.org)



- **Projet d'établissement**

Le projet d'établissement est consultable sur le site internet de l'Institut : rubrique présentation

- **Projet éducatif**

Le projet éducatif est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIK>

Il est également consultable en dernier page de ce dossier.

En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à le respecter.

- **Chartes de vie**

Les chartes de vie école, collège, lycées et internat sont consultables sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIW>

En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à les respecter.

- **Charte réseau informatique et internet**

La charte réseau informatique et internet est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQJ1>

En s'inscrivant à l'Institut, chaque jeune s'engage à la respecter.

- **Association sportive : ASIA**

Les inscriptions dans toutes les disciplines sont annuelles et deviennent définitives pour l'année 2022-2023 à partir du 31.10.2022.

Le tarif annuel de la licence est de 22 €.

L'inscription dans chacune des disciplines, sports collectifs, athlétisme et cross se fera auprès du professeur d'E.P.S..

Lorsque la compétition atteint le niveau national, il est demandé une participation aux frais (engagement, hébergement, transport).

Lorsqu'un élève demi-pensionnaire prend son repas le mercredi midi, celui-ci sera facturé en sus du forfait.

- **Casiers**

Pour les élèves du secondaire, il est possible de louer un casier. Le tarif de location annuelle est fixé pour l'année scolaire 2022/2023 à 25 euros par casier (seront portés sur la facture annuelle. Ne pas faire de chèque). Une caution de 10 euros est aussi demandée. Elle est rendue lors de la remise des clés en fin d'année.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez effectuer une demande de réservation de casier avant le 27 août 2022 par le biais d'un lien Google Forms :

- pour les lycées : <https://urlz.fr/ixri>

- pour le collège : <https://forms.gle/rF7TmfoNwQMtn4T1A>

- **Ecole Directe** <https://www.ecoledirecte.com>

- **Nouvelles familles** : les codes d'accès « parents » vous seront communiqués par mail fin août, les codes « élèves » (collège et lycées) seront communiqués à votre enfant en début d'année scolaire.

- **Familles déjà présentes dans l'établissement** : les codes de l'année précédente sont conservés aussi bien pour les parents que pour les enfants.

- **Elèves boursiers**

Les élèves nouveaux, boursiers en 2021-2022, sont priés de s'assurer auprès de leur établissement d'origine que le nécessaire a été fait pour le transfert de leur bourse.

Les nouveaux élèves de 2nde doivent donner une copie de leur notification de bourses au secrétariat de l'Institut.

- **Fournitures scolaires**

A l'école, une grande partie des fournitures est prise en charge par l'établissement et est distribuée aux enfants en début d'année (cahiers, classeurs). Reste à la charge des familles quelques fournitures détaillées dans un tableau consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/is3R>

Au collège et en 3<sup>ème</sup> prépa métiers, la liste des fournitures est consultable à l'adresse : <https://urlz.fr/is3H>

Aux lycées, aucune fourniture scolaire n'est imposée. Lors de leurs premiers cours les professeurs indiqueront aux élèves le matériel dont ils devront disposer ou qu'ils conseillent.

- **Manuels scolaires**

Pour les lycéens et les étudiants, l'établissement a un partenariat avec l'ARBS (flyer joint) pour proposer aux familles la mise à disposition des manuels scolaires dans les meilleures conditions. L'inscription se fait exclusivement en ligne : [www.arbs.com](http://www.arbs.com)

La distribution des manuels sera réalisée dans les premiers jours de la rentrée sur temps scolaire.

Pour ceux n'ayant pas opté pour l'ARBS, s'adresser à l'accueil de l'établissement pour connaître la liste des manuels.

La région Normandie propose par l'intermédiaire d'Atouts Normandie des aides et des avantages pour étudier. En vous inscrivant sur le site [atouts.normandie.fr/](http://atouts.normandie.fr/), vous pourrez bénéficier d'une aide pour l'acquisition des manuels scolaires.

Pour les collégiens et troisième prépa métiers du lycée professionnel, les manuels seront distribués le jour de la rentrée par le professeur principal.

- **Restauration scolaire**

Une carte d'accès sera distribuée à la rentrée aux nouveaux élèves du secondaire (carte valable pour toute la scolarité de l'élève à l'Institut). En cas de perte de celle-ci, une nouvelle carte sera fabriquée et facturée 5 € à l'élève.

Les élèves de l'école n'auront pas de carte, l'enregistrement de leur passage au restaurant se fera le matin, en classe, au moment de l'appel par le professeur.

- **Transport**

Les transports scolaires sont gérés par la région. L'inscription se fait en ligne sur le site [normandie.fr/transport-scolaire](http://normandie.fr/transport-scolaire). Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet.

## DATES A RETENIR

<b>9 septembre</b>	<i>Journée d'intégration des 2ndes LGTP et 3<sup>ème</sup> PM au Mt St Michel</i>
<b>20 septembre</b>	<i>Assemblée générale APEL</i>
<b>6 et 7 oct.</b>	<i>Séjour d'intégration des 6èmes à St Martin de Bréhal</i>
<b>19 novembre</b>	<i>Cérémonie de remise des diplômes du BAC et du BTS 14h et du DNB 15h</i>
<b>26 novembre</b>	<i>Loto Ecole</i>
<b>6 décembre</b>	<i>Fête patronale (Chapelle de l'Institut)</i>
<b>26 janvier</b>	<i>PORTES OUVERTES – BTS - 17h – 20h</i>
<b>6 au 10 fév.</b>	<i>Stage 3<sup>ème</sup> générale</i>
<b>17 mars</b>	<i>PORTES OUVERTES 17h30 – 20h</i>
<b>18 mars</b>	<i>PORTES OUVERTES 9h30 – 12h</i>

## REUNIONS D'INFORMATIONS DE RENTREE (pour les parents)

<b>2 septembre</b>	<i>17h – 18h Nouvelles familles</i>
<b>2 septembre</b>	<i>18h Parents 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, 2<sup>nde</sup> générale et 2<sup>nde</sup> Pro MS et MRC</i>
<b>9 septembre</b>	<i>18h Parents 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup></i>
<b>16 septembre</b>	<i>18h Parents 1<sup>ères</sup> et Terminales LGTP</i>

## CONDITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTS

### CONDITIONS FINANCIERES

L'Etat, en principe, devrait pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'établissement selon les clauses du contrat d'association. Néanmoins, il ne couvre pas toutes les charges et nous devons demander aux familles une participation financière dite **contribution familiale** (pour couvrir les charges d'entretien des bâtiments et de mise en sécurité et ceux afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte). S'y ajoutent éventuellement, les frais de pension ou demi-pension.

L'Institut, soucieux d'être ouvert à toutes les familles qui le souhaitent, établit une péréquation familiale uniquement (1) sur la contribution familiale en fonction du nombre d'enfants et des ressources. Lorsque les familles en situation financière difficile souhaitent faire une demande de réduction, celle-ci est accueillie avec bienveillance et étudiée par les Chefs d'établissement. La demande est à faire auprès de Mme LECLUZE (Service comptabilité).

(1) Sauf en B.T.S et en Bac Pro Métiers de la Sécurité, une grille de péréquation (sur la contribution familiale) prend en compte les ressources des familles et les charges pesant sur celles qui mettent plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.

Nous remercions ceux qui peuvent verser une participation volontaire dans un esprit de solidarité.

**Les tarifs (contribution familiale, hébergement, restauration, cotisation sportive UGSEL obligatoire) sont établis pour l'année scolaire et sont appelés en septembre.**

Des appels financiers peuvent avoir lieu en cours d'année pour :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• les échanges et les sorties pédagogiques</li> <li>• les activités culturelles et artistiques</li> <li>• la licence sportive ASIA individuelle facultative</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• les œuvres intégrales étudiées (par ex. en français)</li> <li>• le manuel et le fichier de catéchèse</li> </ul> |
|---|--|

Informations complémentaires :

- **Restauration : les absences pour stages, examens et journées pédagogiques sont prises en compte dans le tarif annuel et ne peuvent donner lieu à réduction.** Les absences non prévues et justifiées (maladies, accidents...) donnent lieu à remboursement qu'à partir de quinze jours d'absence consécutifs. Les tarifs de restauration tiennent compte, également, des dates de sortie théorique de fin d'année.
- Tout changement de régime doit être demandé **avant chaque période de vacances scolaires**. Toute période entamée est due.
- **Un forfait annuel de 150 € est établi pour les pensionnaires arrivant le dimanche soir.**
- Notre système informatique permet aux familles qui le souhaitent, un étalement mensuel des règlements par prélèvement automatique (**service gratuit**)
- Le retour du dossier « formulaires » pour le 16 Août est une des conditions pour ne pas avoir d'office l'application de la part de péréquation la moins favorable.
- Les règlements se font :
  - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "INSTITUT SAINT-LO"
  - par espèces exclusivement à la Comptabilité de l'INSTITUT
  - par prélèvement (se reporter au dossier « formulaires »).
- La facture sera disponible au téléchargement (format pdf) sur le site « Ecole directe » à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Si vous souhaitez une version papier de celle-ci merci de contacter le service comptabilité.

### GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2022/2023 (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant		Maternelle	Primaire	Collège		L.G.T.		L.P.					S.T.S
				6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	2 <sup>nd</sup> e/1 <sup>er</sup> e Terminale	3 <sup>e</sup> Prépa Métiers	Bac prof MRC	Bac prof Métiers de la Sécurité				
								2 <sup>nd</sup> e/1 <sup>er</sup> e /Term	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>er</sup> e	Term Police Gendarmerie	Term Sapeur- Pompier	
Contribution familiale	Base pour calcul	26,10 €	26,10 €	55,20 €	67,50 €	67,50 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	85 €
	Maxi (selon péréquat°)	34,10 €	34,10 €	63,20 €	75,50 €	75,50 €	59,00 €	59,00 €					
Coût spécificité formation									28,60 €	42,60 €		122,50 €	

Pour le calcul de la péréquation appeler le service comptabilité ou consulter notre site internet

## GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2022/2023 (montant indiqué multiplié par 10) RESTAURATION

	Classe de votre enfant	RESTAURATION de ½ pension : 4 repas	RESTAURATION de pension	Date <u>prévisionnelle</u> de départ en fin d'année (après les cours) (*)
<b>ECOLE</b>	Maternelle	53,60 €		vendredi 7 juillet 2023
	Primaire	70,90 €		vendredi 7 juillet 2023
<b>COLLEGE</b>	6ème	78,20 €	157,70 €	mardi 27 juin 2023
	5ème/4ème	77,60 €	156,60 €	mardi 27 juin 2023
	3ème	74,00 €	150,10 €	vendredi 23 juin 2023
<b>LYCEE GENERAL</b>	2nde	73,40 €	147,90 €	mardi 13 juin 2023
	1ère	71,60 €	145,70 €	vendredi 9 juin 2023
	Term	71,60 €	145,20 €	vendredi 9 juin 2023
<b>LYCEE TECHNOLOGIQUE</b>	1ère	71,60 €	145,70 €	vendredi 9 juin 2023
	Term	71,60 €	145,20 €	vendredi 9 juin 2023
<b>LYCEE PROFESSIONNEL</b>	3ème Prépa Métiers	71,00 €	141,40 €	vendredi 23 juin 2023
	2nde Pro MS	64,90 €	131,60 €	vendredi 9 juin 2023
	2nde Pro MRC	67,30 €	136,50 €	vendredi 16 juin 2023
	1ère Pro MS	55,80 €	114,70 €	vendredi 9 juin 2023
	1ère Pro MRC	61,90 €	126,20 €	vendredi 9 juin 2023
	Term Pro MS Pompier	52,80 €	107,10 €	vendredi 9 juin 2023
	Term Pro MS Police Gendarme	57,00 €	115,80 €	vendredi 9 juin 2023
	Term Pro MRC	54,00 €	109,30 €	vendredi 9 juin 2023

(\*) les tarifs de restauration sont déterminés en fonction d'une date théorique de départ en fin d'année. Si toutefois celle-ci devait être avancée un avoir vous sera établi, si elle devait être repoussée une facture complémentaire vous sera transmise.

Ticket repas externe à l'unité : <b>MAXI 2 repas par semaine sauf BTS</b> :		
Ecole : Maternelle : 4,55 € Primaire : 5,55 €	Collège, LGT, LP : 6,55 €	BTS : tarif Crous (2021/2022 : 3,30 €)

## GRILLE TARIFAIRE 2022/2023 (montant indiqué multiplié par 10) HEBERGEMENT

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2nde/1ère Terminale	L.P.		S.T.S
	6è/5è	4è/3è		3è Prépa Métiers	Bac prof	
<b>HEBERGEMENT</b> Pension (lundi au vendredi)	161,50 €	161,50 €	161,50 €	161,50 €	161,50 €	161,50 €
<b>Accueil dimanche soir</b> Forfait	15,30 €	15,30 €	15,30 €	15,30 €	15,30 €	15,30 €
<b>Accueil dimanche soir</b> A l'unité	5 € par dimanche avec un maximum de 5 dimanches par an. Au delà de 5 dimanches, application du forfait annuel					

## GRILLE TARIFAIRE 2022/2023 (montant indiqué multiplié par 10) ETUDES / GARDERIE

Classe de votre enfant	Garderie Maternelle	CP	Etudes Primaire CE1 à CM2	Etudes Collège		Etudes L.G.T. 2nde/1ère Terminale	Etudes L.P.	
				6è/5è	4è/3è		3è Prépa Métiers	Bac prof
<b>Etudes / Garderie</b>	<u>Gratuite</u>	14,50 €	20,00 €	14,50 €	14,50 €	14,50 €	14,50 €	14,50 €

## ORGANISATION RENTREE et VACANCES SCOLAIRES

RENTREE DES CLASSES		
<b><u>ECOLE</u></b>	<b>Maternelle</b>	<p>Afin d'accueillir au mieux les enfants des classes de maternelle (TPS, PS, MS, GS) nous organisons une rentrée échelonnée sur deux jours.</p> <p>L'organisation des groupes se fera par ordre alphabétique afin que les fratries puissent faire leur rentrée ensemble.</p> <p>Le <b>jeudi 1<sup>er</sup> septembre</b>, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du <b>groupe A</b> entre 9h et 9h30.</p> <p>Le <b>vendredi 2 septembre</b>, avant de commencer la journée avec votre enfant, nous pourrons accueillir chaque famille du <b>groupe B</b> entre 8h30 et 9h.</p> <p>Le <b>lundi 5 septembre</b>, nous accueillerons toute la classe.</p> <p style="text-align: center;">Voici la composition des groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GROUPE A : Initiale du nom de famille de A à K</li> <li>GROUPE B : Initiale du nom de famille de L à Z</li> </ul>
	<b>Elémentaire</b>	CP au CM2 : <b>jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30</b>
<b><u>COLLEGE</u></b>	<b><u>Jeudi 1<sup>er</sup> septembre</u></b>	<b><u>Vendredi 2 septembre</u></b>
	<p>9h30 – 16h45 : 6<sup>èmes</sup></p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h le jour de la rentrée</p>	<p>9h00 – 16h45 : 5<sup>èmes</sup></p> <p>9h30 – 16h45 : 4<sup>èmes</sup></p> <p>10h00 – 16h45 : 3<sup>èmes</sup></p>
<b><u>LYCEES</u></b>	<b><u>Jeudi 1<sup>er</sup> septembre</u></b>	<b><u>Vendredi 2 septembre</u></b>
	<p>9h30 : 3<sup>ème</sup> prépa métiers, 2<sup>ndes</sup> LGTP et BTS 1<sup>ère</sup> année</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h</p> <p>14h40 : 1<sup>ères</sup> LGTP</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 13h</p>	<p>9h00 : Term LGTP et BTS 2<sup>ème</sup> année</p> <p style="text-align: center;"><b>Internat</b> : accueil des élèves internes à partir de 8h</p>
<b>Photo individuelle :                    secondaire 5 et 6 septembre</b>		
<b>   école 20 et 21 octobre</b>		

VACANCES SCOLAIRES		
Périodes	Ecole	Collège & Lycées
<b>TOUSSAINT NOEL HIVER PRINTEMPS FIN D'ANNEE</b>	Vend. soir 21 oct. Lundi au 7 nov. matin Vend. soir 16 déc. au mardi 3 janv. matin Vendredi soir 10 février au lundi 27 février matin Vendredi soir 14 avril au mardi 2 mai matin	<b>Jeudi soir 20 oct.</b> Lundi au 7 nov. matin Vend. soir 16 déc. au <b>merc. 4 janv. matin</b>
	Vendredi soir 7 juillet	Selon niveaux et examens
<b>Jours non travaillés</b>	Ascension vendredi 19 mai	Ascension vendredi 19 mai <u>Journées pédagogiques</u> : vendredi 21 octobre mardi 3 janvier
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.		

Le projet éducatif de l'Institut Saint-Lô, établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine\* et associé par contrat avec l'État, définit les valeurs, les finalités éducatives et pastorales que nous souhaitons développer dans l'établissement. Il est enraciné dans le projet éducatif diocésain et s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

### **Pour une école de l'hospitalité\***

Accueillir chacun, quelles que soient ses origines, ses convictions religieuses ou politiques.  
Intégrer et accepter les différences pour mieux vivre ensemble dans un respect mutuel.  
Conduire les élèves sur le chemin de l'autonomie et de la responsabilité.  
Encourager la bienveillance dans un esprit de tolérance et de fraternité.

### **Un enseignement fondé sur un esprit d'ouverture**

Promouvoir toutes les formes de réussites en encourageant la créativité et l'ouverture sur le monde.  
Éveiller et développer l'esprit critique, le discernement, la curiosité et les talents propres à chacun.  
Accompagner chacun en fonction de ses aptitudes et de ses compétences, en valorisant le sens de l'effort.  
Diversifier les procédés pédagogiques pour favoriser la réussite du plus grand nombre, en intégrant en particulier les nouvelles technologies dans les pratiques d'enseignement.  
Accompagner chaque élève dans son projet d'orientation.

### **Pour que chacun puisse donner sens à sa vie**

Donner à tous la force de s'engager dans le monde en se mettant au service d'autrui.  
Croire en chacun en portant sur lui un regard d'espérance.  
Proposer une éducation éclairée par l'Évangile en découvrant le Christ et son message.  
Inviter à vivre des temps de célébration.

\* *Tutelle diocésaine* : autorité sous l'égide de l'Évêque du diocèse qui garantit l'authenticité évangélique de l'école.

\* *Hospitalité* : générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes. Propos repris par Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique, lors de l'interview de rentrée en août 2019.